



Portail Usager Urbanisme
Powered by SIRAP

Pour déposer une première demande



1. Créer votre compte

Pour pouvoir effectuer votre demande d'autorisation dématérialisée, il faut tout d'abord créer un compte, Pour cela :



Choisir votre statut et **cliquez** sur « **S'enregistrer** »



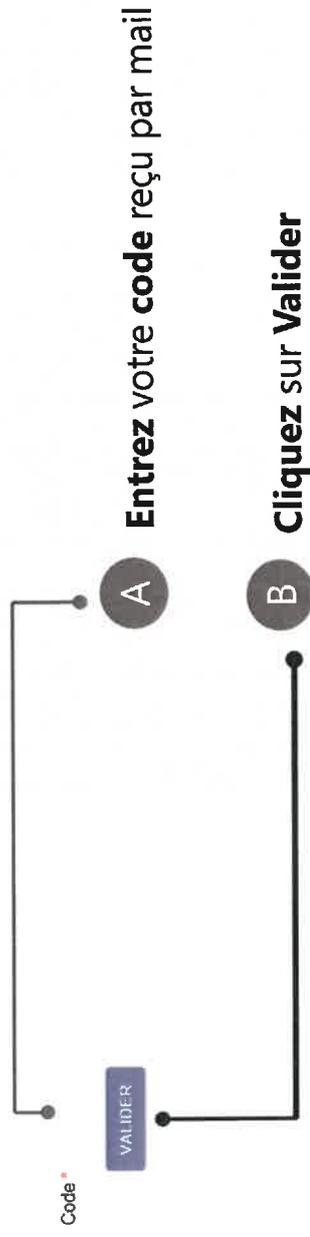
B Complétez les champs d'identification

C Cochez la mention permettant de passer à l'étape suivante

D Cliquez sur « **Valider** »

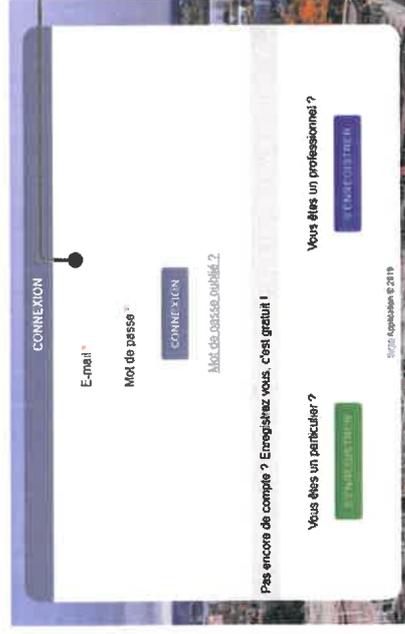
2. Valider votre compte

Vous allez recevoir un code sur votre boîte mail



Un mail vous a été envoyé avec un code de vérification. Veuillez vérifier qu'il n'a pas été intercepté par un éventuel dispositif anti-spam
Si vous n'avez pas reçu de mail: Cliquez [ici](#) pour le renvoyer

3. Connexion à votre compte



Entrez vos identifiants et cliquez sur **Connexion** pour vous connecter



15/09/2022

4. Déposer votre demande d'autorisation dématérialisée

Vous êtes maintenant connecté et vous allez pouvoir déposer votre demande d'autorisation d'urbanisme.

A Cliquez sur « Accepter » (Conditions Générales d'Utilisation)

B Cliquez sur « Nouvelle Demande »

C Cliquez sur « Vous n'avez pas encore créé de dossier numérique »

Vous avez déjà commencé un dossier numérique

- Vous disposez déjà d'un formulaire PDF rempli, par exemple parce que vous l'avez téléchargé depuis le site "service-public", et rempli depuis votre ordinateur, ou bien parce que vous l'avez obtenu à la suite d'une démarche "Ad'Air", vous disposez peut-être également des pièces de votre dossier (plan de situation, plan masse, photos du projet, plans de façades, etc.) en format numérique (PDF).
- Le système va vous permettre d'envoyer directement ces documents sans ressaisir.

Vous n'avez pas encore créé de dossier numérique

- Vous n'avez encore rempli aucun formulaire CERFA pour votre demande.
- Le système va vous permettre de créer un nouveau dossier et de remplir le formulaire en ligne, ainsi que de déposer les pièces de votre dossier (plan de situation, plan masse, photos du projet, plans de façades, etc.) en format numérique (PDF).

Dans les deux cas, vous pourrez ensuite finaliser votre demande et la transmettre à la Mairie depuis ce site. Vous obtiendrez un "accusé d'enregistrement électronique" en fin de procédure, qui atteste du bon dépôt de votre demande.

Portail Usager Urbanisme
Commune de ...

1 Nouvelle demande

2 Demandeur

3 Terrain

4 **VALIDER & SUIVANT**

Informations commune

Informations d'urbanisme

XXXXXXXXXX (personne physique)

Adresse :

superficie : m²

PRÉCÉDENT

A

Vérifiez les informations et Cliquez sur « Valider et suivant »
Si vous avez des corrections à apporter vous pouvez cliquer sur Précédent

Portail Usager Urbanisme
Commune de ...

1 Nouvelle demande

2 Demandeur

3 Terrain

4 **Type de projet**

Informations commune

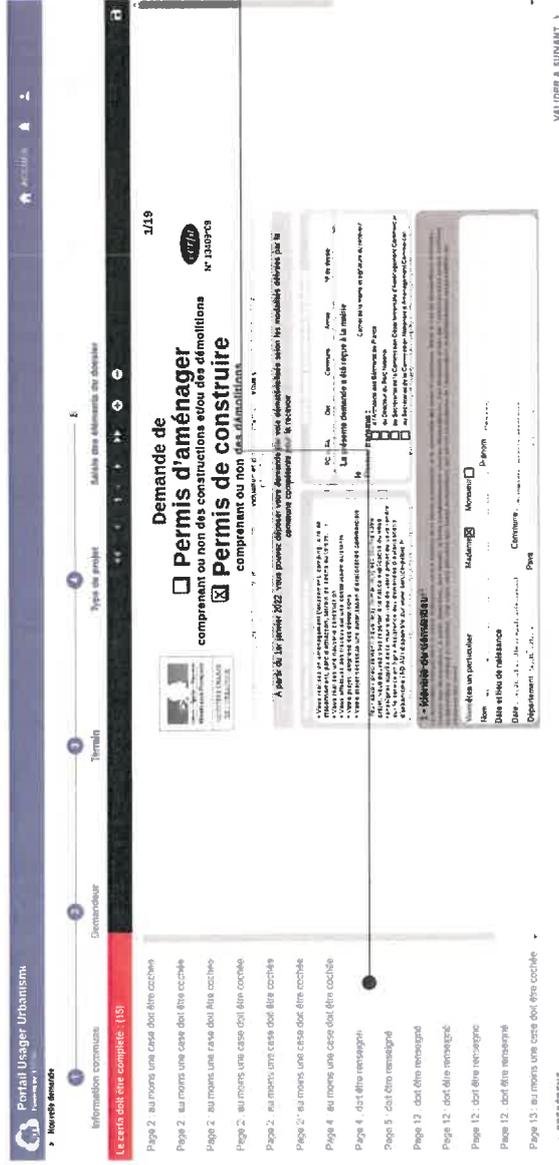
Savez-vous quel formulaire de demande d'autorisation remplir pour votre projet ?

Oui Non

PRÉCÉDENT

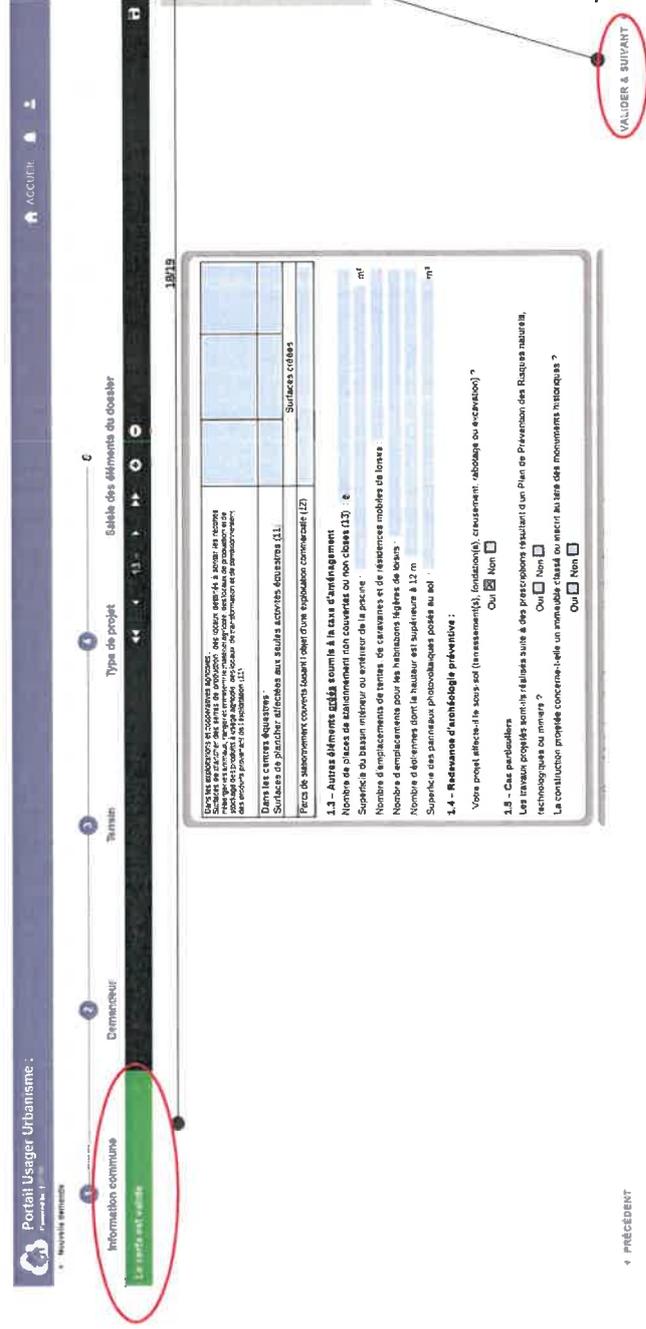
Type de projet :

- **Si vous connaissez le type de formulaire nécessaire à votre demande, cochez « Oui »**
- **Si vous ne connaissez pas le type de formulaire adéquate à votre demande, cochez « Non »**



Lorsque vous aurez choisi le formulaire correspondant, vous serez redirigé vers le CERFA pré-rempli

- Cliquez sur chaque page du formulaire pour y compléter les informations manquantes.



Une fois toutes les informations complétées, Il sera inscrit « Le CERFA est validé »

- Cliquez sur « Valider et suivant »

Portail Usager Urbanisme

1. Nouvelle demande

Information commune

2. Demandeur

3. Terrain

4. Type de projet

5. Saisie des éléments du dossier

6. Pièces jointes

PC : Permis de construire

La transmission des pièces est totalement recommandée.

Pièces obligatoires pour tous les dossiers

Toutes les pièces accolées : *.pdf, *.png, *.jpg
 Note maximum par fichier : 50Mo
 Un seul fichier par pièce (cf. R172-1 du Code de l'urbanisme)

PC1. Un plan de situation du terrain (Art. R. 431-7a du code de l'urbanisme)

PC2. Un plan de masse des constructions à édifier ou à modifier (Art. R. 431-9 du code de l'urbanisme)

PC3. Un plan en coupe du terrain et de la construction (Article R. 431-9 b du code de l'urbanisme)

PC4. Une notice décrivant le terrain et précisant le projet (Art. R. 431-8 du code de l'urbanisme)

PCS. Un plan des façades et des toitures (Art. R. 431-9 a7 du code de l'urbanisme)

PCB. Un document graphique permettant d'apposer l'insertion du projet de construction dans son environnement (Art. R. 431-10 du code de l'urbanisme)

PC7. Une photographie permettant de situer le terrain dans l'environnement proche (Art. R. 431-10 d du code de l'urbanisme)

PC8. Une photographie permettant de situer le terrain dans le paysage urbain (Art. R. 431-10 e du code de l'urbanisme)

Pièces à joindre à votre projet : ports sur des travaux nécessaires à la réalisation d'une opération de restauration immobilière ou à l'indépendant d'un immeuble inscrit au titre des monuments historiques

PC9. Un document graphique faisant apparaître l'état initial et l'état final de chacune des parties du bâtiment faisant l'objet des travaux. (Art. R. 431-11 du code de l'urbanisme)

4. Finalisation

VALIDER & SUIVANT

- **Ajoutez** les pièces jointes nécessaires à votre demande

- **Cliquez** sur « **Valider et suivre** »

Portail Usager Urbanisme

2. Nouvelle demande

Information commune

3. Demandeur

4. Terrain

5. Type de projet

6. Saisie des éléments du dossier

7. Pièces jointes

8. Récapitulatif

PC Permis de construire

Demandeur

Voire projet

Le terrain

Adresse

Parcelle(s)

Pièces jointes

Précisions importantes

Nous remercions vous d'obtenir avec certitude que toutes les pièces obligatoires pour votre dossier ont été fournies, car le portail attend un fichier par pièce. Cela ne signifie pas nécessairement que votre dossier est incomplet, mais nous vous conseillons de bien vérifier que vous avez fourni l'ensemble des pièces indiquées comme obligatoires dans la page d'éditorial (par exemple, un même fichier peut contenir plusieurs pièces). Dans tous les cas, votre dossier sera examiné par un instructeur avant d'être déclaré complet (ou incomplet).

J'ai pris connaissance des pièces à fournir, je confirme la validité, complétude et certifie l'exactitude des renseignements fournis.

4. Précédent

VALIDER & SUIVANT

- **Vérifiez** les informations

- **Cochez** « J'ai pris connaissance des pièces ci-dessus, je visualise le CERFA correspondant aux informations renseignées et certifie l'exactitude des renseignements fournis »

- **Cliquez** sur « **Envoyer** »



15/09/2022

15/09/2022

